

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 106 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêche de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 25 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 418 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beausépré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

*VOUS AVEZ BESOIN DE...*

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

REMPLEISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191  
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

Messieurs,

*Veuillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont*

*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de*.....

*Signature*.....

*Adresse*.....



**Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, disparaissent  
rapidement après quelques doses de**

# **=TAROL=**

le spécifique à base de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres  
médicaments efficaces, le meilleur remède connu contre toutes  
les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3



**Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstitu-  
ant qu'il vous faut, c'est le**

# **=VIN MORIN=**

**CRÉSO-PHATES**

incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang,  
suralimenter les nerfs et renforcer tout l'organisme.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 149

Bureau : 83 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc  
**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC**  
CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,  
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres  
Capital payé : Deux millions de piastres  
Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1580.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1942.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2890.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.96   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.64                      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.18   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.39   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| \$ 5.00 ou moins..... | \$ sous |
| de 5.00 à 10.00.....  | 5 "     |
| de 10.00 à 30.00..... | 10 "    |
| de 30.00 à 50.00..... | 15 "    |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

### JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ: ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

### GARAND & THIBAUT,

DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par la loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMIDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (Ltee), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CARSLY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCÈRE BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMESZ GARNEAU, C. L., ex-ministre de l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin (Ltee).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

98 RUE ST-PIERRE - - - - - LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

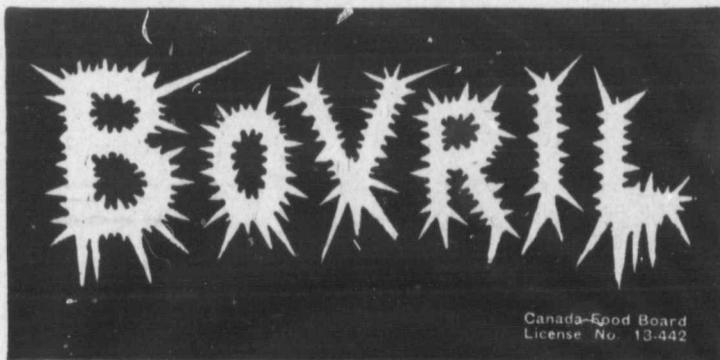
## BUREAU DE CONTRÔLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'Hon. N. PÉRODEAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 337. — Quarante-Heures, 337.*

**Partie officielle :** La communion pascale, 338; Nomination ecclésiastique, 338.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Triomphe inouï de la prohibition, 338 — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 341. — Monseigneur André-Albert Blais, 342; — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE: Rome, 343; France, 343; Australie, 346 ; Chine, 346. — VARIÉTÉS: La première communion d'un grand artiste, 346. — LES LIVRES, 348.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : Instruction et éducation, 350.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 2. — IV ap. l'Épiph. PURIFICATION DE LA B. V. M. *âble. 2 ct.*  
 Lundi, 3. — S. BLAISE, év. et mart.  
 Mardi, 4. — S. ANDRÉ CORSINI, év. et conf.  
 Mercredi, 5. — Ste AGATHE, vge et mart.  
 Jeudi, 6. — S. TITE, év. et conf.  
 Vendredi, 7. — S. ROMUALD, abbé.  
 Samedi, 8. — S. JEAN DE MATHA, conf.  
 Dimanche, 9. — V ap. l'Épiph. Du dim.

---

### QUARANTE-HEURES

---

2 février, Couvent de Bellevue. — 4, Couvent de St-Alphonse. — 6, Couvent de St-Evariste (stat). — 8, Couvent de Ste-Croix.

---

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

---

### LA COMMUNION PASCALE

Comme les années passées, tous les fidèles de ce diocèse peuvent accomplir le précepte de la communion pascale à partir du Mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo.

### NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé RENÉ ROUTHIER a été nommé vicaire à St-Prospér de Dorchester.

---

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

### TRIOMPHE INOÛI DE LA PROHIBITION

Le triomphe que vient de remporter la prohibition aux États-Unis est vraiment inouï. En treize mois, trente-six Législatures d'États ont voté, à des majorités considérables, l'amendement de la Constitution décrétant l'établissement de la prohibition dans tous les États-Unis. Ainsi donc, un an après ce vote décisif, c'est-à-dire en janvier 1920, à une date qui devra être fixée par une proclamation du Secrétaire d'État, se trouvera interdite, selon la proposition votée par le Congrès et approuvée par les deux-tiers et plus des États "*the manufacture, sale or transportation of intoxicating liquors within, or the importation thereof into, or the exportation thereof from the United States and all territory subject to the jurisdiction thereof for beverage purposes*".

Nous avons tenu à citer le texte législatif dans sa teneur originale, pour bien faire comprendre à nos lecteurs la portée immense de cette victoire prohibitionniste. Dans un an, donc, la fabrication, la vente ou le transport des liqueurs enivrantes seront interdits sur tout le territoire soumis à la juridiction du gouvernement des États-Unis, tout comme y seront défendues l'exportation ou l'importation des dites liqueurs. C'est donc dire que tous les États-Unis seront, alors, *bone dry* — secs comme un os — suivant la pittoresque expression du peuple.

Avant d'en arriver à cette date mémorable, cependant, tous les États qui viennent de voter l'amendement prohibitionniste devront informer officiellement le Secrétaire d'État de ce vote. Jusqu'à cette notification officielle, le Secrétaire d'État est censé ignorer ce vote et ne peut pas, constitutionnellement parlant, l'enregistrer dans une proclamation et le promulguer au nom du gouvernement fédéral. Il est assez curieux de noter, à ce sujet, que le premier État qui ait donné son vote en faveur de l'amendement prohibitionniste, le Mississippi, n'a pas encore notifié la chose à la Secrétaire d'État, bien que ce vote date déjà du 8 janvier 1918. On peut supposer que cette notification ne tardera plus guère et qu'elle va même se généraliser, maintenant que la majorité des États, requise par la Constitution, a assuré à la prohibition la plus éclatante victoire qu'elle ait encore remportée.

D'ailleurs, dès le 1er juillet prochain, la prohibition sera pratiquement en vigueur aux États-Unis par suite du vote par le Congrès du *War Agricultural Bill*, lequel interdit l'usage de tout grain dans la fabrication de l'alcool, à partir de cette date.

L'histoire de la campagne prohibitionniste qui a abouti à ce triomphe mériterait d'être étudiée en détail. La première leçon qui nous paraît s'en dégager, c'est celle de la force irrésistible que donne l'organisation. La victoire américaine de la prohibition est, en effet, le triomphe d'une minorité : il paraît certain que le peuple américain est, en majorité, antiprohibitionniste. Comment la petite armée de la cause prohibitionniste est-elle venue à faire voter par la majorité du Congrès et des Législatures d'États l'amendement prohibitionniste, voilà qui est étonnant. Seul, le fait d'une organisation remarquable peut expliquer cette espèce de phénomène. Discours, brochures, réunions, statistiques, travail de propagande auprès des législateurs, luttes devant les tribunaux, et jusque devant la Cour Suprême du pays, tout a été mis en œuvre par l'*Anti-Saloon League*, la triomphatrice du jour, pour obtenir ce fameux vote.

Il faut avouer, cependant, que, sans la guerre, la victoire eût été beaucoup plus longue à venir. Les souffrances des dernières années et la rigidité de la discipline américaine touchant l'usage de l'alcool dans l'armée ont contribué, dans une assez large mesure, au succès de la cause prohibitionniste.

La grande question qui s'impose, maintenant, à l'attention du législateur américain, c'est celle de la mise en force de la mesure prohibitionniste. La police fédérale devra être mise en branle toute entière pour faire respecter la loi dans ce pays de 100,000,000 d'âmes, qui possède un territoire d'une étendue extraordinaire avec d'immenses portions encore inhabitées. Il y a aussi la question des revenus à trouver pour remplacer ceux de l'accise, qui disparaîtront nécessairement avec l'établissement de la prohibition. Ce dernier point a déjà été mis à l'étude par le Congrès, et le nouveau projet de loi du revenu contient des articles qui transporteront les taxes alcooliques sur les boissons non alcooliques, comme le *soda water*, et sur les billets de théâtre, ces derniers seuls devant rapporter au trésor de l'Oncle Sam \$75,000,000 par année.

Mais la mise en force de la loi de prohibition fédérale suscite un problème autrement grave que celui des impôts nouveaux à trouver ; et le cardinal Gibbons l'a posé nettement devant l'opinion publique américaine, au lendemain du vote décisif de la Législature du Nebraska : " Est-ce que l'interdiction de la fabrication et de la vente du vin, a déclaré Son Éminence, n'affectera pas ceux qui professent la religion chrétienne ? Nous avons 20,000 prêtres, aux États-Unis, qui tous les jours offrent le Sacrifice de la Messe. Comment pourront-ils accomplir ce devoir, s'ils ne peuvent pas se procurer de vin ? Je sais qu'on me répondra que le vin est permis pour fins sacramentelles ; mais je ne puis pas voir comment cela sera, si la fabrication, la vente et l'importation du vin sont prohibées ? " Tout ami de la cause prohibitionniste que l'on soit, il faut bien avouer qu'il y a là une question extrêmement grave, surtout dans un pays où l'immense majorité est protestante. Il est évidemment nécessaire que tous les catholiques américains s'unissent pour réclamer avec énergie que la mise en force de la prohibition fédérale s'opère sans que la liberté du culte ait à en souffrir. Autrement, le remède serait infiniment pire que le mal.

Mais nous avons confiance que, malgré le bon nombre de sectaires anti-catholiques que compte l'*Anti-Saloon League* aux États-Unis, le bon sens et l'esprit d'équité des législateurs améri-

cains sauront garantir à la religion catholique, dans l'exercice de son culte, la liberté qui lui est absolument nécessaire et qui ne lui a jamais été disputée par le Congrès des États-Unis.

A. H.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

"Journée des Œuvres catholiques". — La deuxième journée des œuvres donnée par *l'Action Sociale Catholique*, dans notre diocèse, s'est tenue à Saint-Pascal, dimanche, le 19 janvier.

A la grand'messe paroissiale, le sermon a été donné par M. l'abbé V.-E. Lavergne. S'inspirant de la fête du jour, le prédicateur a parlé de la vie de la Sainte Famille, vie d'épreuves, de travail et d'humilité ennoblie par la présence de Jésus.

S. G. Mgr Roy présidait la séance de l'après-midi. Quelques prêtres des alentours assistaient : MM. les abbés J.-F. Dumais, curé de St-Denis, J.-A. Lessard, curé de Mont-Carmel, et Eug. Pelletier, curé de St-Philippe de Néri.

Le président du Cercle paroissial, M. le Dr Deschesnes, ouvrit la séance par une adresse aux conférenciers. S. G. Mgr Roy y répondit par quelques mots de remerciements et de félicitations à l'adresse des membres du Cercle paroissial, puis Sa Grandeur présenta à l'auditoire M. l'abbé Lavergne. Le conférencier parla du journal catholique. L'orateur suivant fut M. C.-J. Magnan, inspecteur-général des écoles catholiques, qui traita de l'éducation. Mgr Roy ajouta quelques mots de remerciements et la séance se termina par le Salut du Très Saint Sacrement.

La Saint-Vincent de Paul. — Le rapport de la Société Saint-Vincent de Paul pour 1917 vient de paraître. Comme d'habitude on y trouve des chiffres intéressants au sujet de la charité dans notre pays. Si on consulte les statistiques du rapport du Conseil supérieur, on voit qu'il y a eu fléchissement dans le nombre des membres actifs : 5,560 en 1917, tandis qu'ils étaient 6,278 en 1916. Cette diminution s'explique du fait de la conscription militaire, appelant sous les drapeaux les jeunes gens de vingt à trente-cinq ans. En revanche, le chiffre des membres bienfaiteurs a augmenté : 3,471 en 1916 et 3,547 en 1917.

Le nombre des familles pauvres visitées a été de 3,911 et les personnes secourues, 18,499 ; 5,581 marins ont fréquenté les Œuvres du Club des Marins catholiques en 1917, contre 4,631 en 1916. Le total de recettes en 1917 est de \$267,749.99, et le total des dépenses est de \$211,059.81.

Pendant l'année, de nouvelles conférences ont été établies aux endroits suivants : Sainte-Anne de la Pocatière, Acton-Vale, Charlesbourg, Berthierville, Sorel, Roberval, P. Q., et Sidney-Mines, N.-E.

Pour Rimouski. — Son Éminence le cardinal Bégin et Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, sont partis lundi après-midi, pour Rimouski, où ils ont assisté, mardi matin, le 28 janvier, aux funérailles de feu Mgr A.-A. Blais. M. le chanoine Laberge et M. l'abbé Ernest Martel les accompagnaient.

De retour. — M. l'abbé Eugène Delisle, ce jeune prêtre québécois qui a connu pendant quatre ans, à Lille, les horreurs de l'occupation allemande, et qui pendant ce temps n'a cessé de prodiguer les consolations de son ministère sacerdotal aux malheureuses populations prisonnières, est, depuis quelque temps, de retour dans sa famille, au Domaine Lairet. M. l'abbé Delisle a l'intention d'exercer le saint ministère dans notre diocèse.

---

### MONSEIGNEUR ANDRÉ-ALBERT BLAIS

Le deuxième titulaire du diocèse de Rimouski vient de s'endormir dans la paix du Seigneur après un long et fructueux épiscopat de plus d'un quart de siècle. Son nom est écrit en lettres d'or dans les fastes de cette jeune Église déjà pleine de vigueur et de promesses d'avenir ; sa mémoire vivra dans le souvenir et l'affection des ouailles confiées à sa sollicitude pastorale et que, de sa houlette paternelle non moins que ferme, il a dirigées dans les voies de la vie et de la vérité.

Le vaste pays où rayonna son action apostolique a vu éclore une floraison de paroisses nouvelles, et sa ville épiscopale est devenue le centre d'œuvres magnifiques d'éducation et de charité, dont les unes sont dues à son initiative personnelle, et dont les autres se sont agrandies et fortifiées par son concours généreux et efficace.

L'Église-mère de Québec, tout en partageant le deuil de sa fille, se rappelle avec bonheur que c'est elle qui lui a fourni ce très digne pasteur qui l'a illustrée par une carrière pleine d'œuvres et de mérites. Aussi la mémoire du prélat défunt est-elle encore en vénération dans la vieille capitale, théâtre de ses premiers travaux.

Le Québec d'il y a quelque trente ans garde fidèle et pieuse souvenance de ce prêtre, chez qui, à la dignité et aux vertus de son état, s'alliait comme tout naturellement la courtoisie du

parfait gentilhomme. Ceux qui l'approchaient — et rien dans les relations même les plus intimes ne démentait cette correction et cette urbanité — étaient heureux de retrouver chez lui la distinction de manières que maint fils du sol canadien a héritée avec la foi et les bonnes mœurs de ses vertueux ancêtres.

Voilà bien celui que nous avons connu et vénéré dès les premières années de notre sacerdoce et qui n'a cessé de nous honorer de sa bienveillante amitié. Aussi nous faisons-nous un pieux devoir de le reconnaître et de signaler à la génération qui arrive, ce type accompli du prélat et du gentilhomme dont la carrière fait honneur à l'Église et à la patrie canadienne.

SENEX

---

La *Semaine Religieuse* offre ses respectueuses sympathies aux vénérables membres du clergé de Rimouski, dont la plupart sont ses fidèles abonnés.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Une encyclique.**— Par une Lettre encyclique, adressée aux évêques du monde entier, le 1er décembre dernier, le Pape les a invités à organiser des prières publiques à l'occasion de la Conférence de la paix.

**Générosité du Père.**—L'armistice signé, son diocèse libéré du joug allemand, S. E. le cardinal Luçon s'est rendu à Rome, auprès du Saint-Père. Au moment de son départ pour la France, au cours de l'audience de congé, le Pape lui remettait une très généreuse offrande, voulant tout le premier aider le Cardinal à subvenir aux immenses nécessités de son grand diocèse dévasté. Il convient de rappeler à ce propos que, l'an dernier déjà, le Saint-Père s'était absolument refusé à recevoir le Denier de Saint-Pierre que Mgr Neveux, auxiliaire du cardinal Luçon, lui apportait au nom de celui-ci, à l'occasion de sa visite *ad limina*.

**Un séminaire italo-grec.**—La Sacrée Congrégation des Églises orientales a décrété l'érection, dans l'abbaye des moines grecs de Grottaferrata, d'un Séminaire destiné aux jeunes clercs des régions d'Italie où habitent des populations originaires d'Albanie, et aussi aux jeunes clercs de l'Albanie même.

### FRANCE

**Nouvel évêque.**— Mgr Louis Termier, curé d'Aix-les-Bains, a été nommé évêque de Tarentaise.

Il succède, sur ce siège, à feu Mgr Biolley.

**Mgr Baunard.** — Mgr Baunard, qui était détenu par les Allemands dans sa propriété de Gruson, à quatre lieues au sud-est de Lille, en face de l'historique champ de bataille de Bouvines, a été libéré par l'avance des troupes alliées. La santé du vaillant prélat est aussi satisfaisante que possible. Malgré ses 90 ans, il est en bonne santé. Et l'auteur du *Vieillard* et de tant d'autres belles œuvres, continue ses travaux de longue haleine.

**Mort de M. Étienne Lamy.** — Un catholique et académicien de marque est disparu par la mort, le 9 décembre dernier, de M. Étienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Étienne-Marie-Victor Lamy naquit en 1845 à Cize (Jura). Élève des Dominicains de Sorreze, docteur en droit, avocat à Paris, il fut élu, en 1871, député du Jura à l'Assemblée nationale. Réélu à St-Claude, en 1876, il fut réélu en 1877. Il se sépara alors de la majorité républicaine au sujet de la loi sur l'enseignement supérieur, vota contre l'article 7 et échoua aux élections de 1881.

Il fut élu, en 1892, président de la ligue pour la revendication des libertés publiques, devint un des chefs du groupe des républicains catholiques et se montra le zélé serviteur de l'Église.

On lui doit : *Le Tiers-parti* (1868) ; *l'Assemblée nationale et la Dissolution* (1872) ; *Études sur le second Empire* (1895) ; *La France du Levant* (1900) ; *La femme de demain*, etc. Ces ouvrages sont écrits dans une langue claire et pure. Ils révèlent une pensée droite et sincère.

En 1912, M. Lamy venait au Canada, assistait au Congrès de la Langue française, à Québec. A la séance d'ouverture du Congrès, il prononça un discours mémorable sur "La langue française."

**Le général de Castelnau.** — L'intervention des sectaires de la Franc-Maçonnerie, grands protecteurs des traîtres, a empêché le gouvernement français d'élever le général de Castelnau à la dignité de maréchal de France. Ils voyaient en lui le plus populaire des généraux, celui qui inspirait le plus de confiance, et ils craignaient son catholicisme intransigeant, aussi vivant que sans peur et sans reproche.

Aucune nomination, pourtant, n'était plus méritée que celle-là. Il est regrettable que Clémenceau sacrifie ainsi les plus fermes soutiens de la France devant les cris des soutiens de la trahison et d'hommes bourrés de turpitudes.

**L'heure du chiffon de papier.** — Le gouvernement français a solennellement promis, et à plusieurs reprises, de respecter les traditions, les coutumes, la liberté religieuse de l'Alsace-Lorraine reconquise.

Or, comme président de la Commission chargée d'élaborer le nouveau régime religieux et scolaire de ces provinces il a tout simplement choisi un répugnant sectaire, le sénateur franc-maçon Debierre, président du convent du Grand Orient de France, l'homme qui a empêché le général

de Castelnau d'être nommé maréchal et qui a protesté avec rage parce que Foch a écrit au Cardinal-Archevêque de Paris qu'il chanterait le *Te Deum* de la victoire, " réunissant ainsi ses devoirs envers Dieu et envers la patrie." C'est l'homme qui, avant la guerre, était mêlé à l'odieuse affaire des " fiches ", grâce auxquelles on ruinait l'avenir des officiers catholiques. C'est l'homme qui, au moment où Mgr Charost restait à Lille pour protéger ses ouailles contre les exactions de l'ennemi et avait une si noble et si courageuse attitude, trouvait, lui, représentant de Lille au Sénat, plus commode de se sauver à Paris, d'y tenir, la guerre durant, l'attitude que l'on sait contre les catholiques, contre ceux qui ont été les artisans de la victoire.

Tout ce qu'un tel individu va faire là-bas ce sera de travailler à arracher à l'Alsace-Lorraine les libertés religieuses et certaines libertés scolaires auxquelles les Allemands n'avaient pas osé toucher. C'est une singulière manière de respecter les promesses faites que d'envoyer là-bas, par delà la ligne bleue et si harmonieusement ondulée des Vosges, le président d'une " Ligue de coalition républicaine ", qui a justement pour but la déchristianisation de l'Alsace-Lorraine.

**Le diocèse de Metz.** — Ce diocèse compte 20 curés de 1ère classe ; 26 curés de 2è classe, à titre officiel ; 10 curés également de 2e classe, mais à titre gracieux ; 590 curés ou succursalistes, ou recteurs, comme l'on dit ailleurs, soit un total de 646 paroisses ; en outre, 119 vicaires rétribués par le gouvernement, et 18 par les communes. Il y a 893 prêtres séculiers, 1 Grand-Séminaire et 2 Petits-Séminaires.

**Le diocèse de Strasbourg.** — Ce diocèse comprend 710 paroisses, dont 40 cures de 1ère classe ; 51 de 2ième et 618 succursales ; 220 vicaires sont rétribués par le gouvernement. Le nombre des couvents est considérable : 21 d'hommes, Trappistes, Capucins, Rédemptoristes, Pères du Saint-Esprit, Oblats, Frères des Écoles chrétiennes, etc., et 271 maisons ou résidences d'Ordres ou Congrégations de femmes.

La persécution n'y a pas chassé pour les jeter en exil, quitte à leur ordonner le retour pour le temps où il s'agit d'aller se faire tuer à la ligne de feu, les membres des Congrégations religieuses.

**Un centenaire.** — Le 19 décembre dernier, on a célébré à Paris, dans l'église de l'Université catholique, le centenaire d'Eugène Veillot.

Mgr Baudrillart a célébré le Saint Sacrifice. A l'évangile, Mgr Gloireux est monté en chaire et, résumant en traits rapides la vie du remarquable écrivain, s'est attaché à montrer en lui un *modèle d'humilité désintéressée*, qui s'est volontairement éclipsé derrière son frère ; — un *modèle d'énergie*, car sa longue carrière de journaliste — elle a duré plus de soixante ans, — a été consacrée tout entière à la défense des droits catholiques ; — un *modèle de docilité aux directions supérieures du Pape*, dont le moindre geste fut toujours pour lui un ordre.

**AUSTRALIE**

**Progrès.**—La vraie foi gagne continuellement du terrain en Australie. Dans ce vaste continent où, il y a un siècle, on ne rencontrait que 3 prêtres, on compte aujourd'hui 23 diocèses ou vicariats apostoliques sous la direction de 5 archevêques et 17 évêques. Les catholiques y constituent environ le quart de la population, qui est de 5 millions d'habitants. Ils sont répartis dans toutes les classes de la population. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, le gouverneur de l'État est un fervent catholique. A mesure qu'ils se multiplient, les catholiques interviennent dans toutes les affaires publiques, contribuent au bien général et font mieux respecter leurs croyances et leurs pratiques religieuses. On l'a vu l'an dernier, entre autres, dans l'intervention couronnée de succès de l'archevêque de Melbourne, Mgr Mannix, contre la conscription.

**CHINE**

**Cause de décadence.**—Une des conséquences de la guerre européenne en Chine, comme dans les autres pays de mission, c'est la décadence des missions catholiques françaises.

Les missionnaires français qui forment les trois-quarts des missionnaires du globe, voient leur nombre diminuer à cause du grand nombre d'entre eux qui, après avoir quitté leur poste dans les missions, sont allés se faire tuer ou blesser au front. Ils voient le recrutement de leurs cadres bien diminué pour l'avenir à cause de l'hécatombe de jeunes gens, étudiants ou séminaristes, fauchés par la mitraille allemande.

Les vicaires apostoliques n'ont plus les hommes nécessaires pour pourvoir à l'évangélisation de chrétientés florissantes avant la guerre : ils se voient obligés de faire appel à des ordres religieux de langue anglaise ou autre pour tâcher de recueillir la succession.

Et c'est ainsi que par son abominable loi militaire des "curés sac au dos", la France ruine son influence à l'étranger.

**VARIÉTÉS****LA PREMIÈRE COMMUNION D'UN GRAND ARTISTE**

Ce jour-là était un beau jour pour le petit André, le plus beau de sa vie ; c'était celui de sa première Communion. Il s'y était préparé depuis longtemps avec le plus grand soin.

Il aimait Dieu par-dessus tout ; mais, après Dieu et ses chers parents, sa grande passion, c'était la musique. Il montrait pour cet art de belles dispositions et son père l'avait, à l'âge de six ans, placé comme enfant de chœur à la collégiale de Saint-Denis, dans la ville de Liège, qu'ils habitaient alors.

Là, André, pouvait se livrer à l'aise à ses goûts chrétiens et artistiques : il priait et il chantait les louanges divines.

C'est dans cette paisible retraite qu'il avait attendu le moment si désiré où il recevrait pour la première fois Jésus dans son cœur.

La veille de la cérémonie, le petit garçon dit à sa mère :

— Maman, mes camarades prétendent que Dieu ne refuse jamais aux enfants ce qu'ils lui demandent le jour de leur première Communion. Est-ce vrai ?

— C'est très possible, mon cher enfant, répondit cette bonne mère, si toutefois la demande est conforme à l'esprit chrétien et doit être utile au salut de celui qui la fait.

— Ah ! dit André avec un regard brillant d'espoir. Je sais bien ce que je demanderai demain.

— Ne me diras-tu pas ce que c'est ?

— Pas aujourd'hui, chère maman ; si vous le permettez, j'aimerais mieux attendre à demain soir ; mais à ce moment-là, vous le saurez sûrement. Cela ne vous contrarie pas ?

— Non, mon André.

Et elle baisa son fils au front, sans insister.

Or, le lendemain, dans l'église étincelante de la lumière des cierges, embaumée du parfum de l'encens et remplie de l'harmonie mystique, lorsque André revint de la sainte Table, après avoir reçu l'Hostie et qu'il s'abîma sur son prie-Dieu la tête dans ses mains, voici quelle fut sa prière :

“ O mon Jésus, je vous en conjure, faites que je sois toute ma vie un bon chrétien et un grand musicien, et si la première de ces deux choses ne devait pas se réaliser, faites-moi mourir aujourd'hui même. ”

Or, l'après-midi, André et deux ou trois autres des jeunes communicants demandèrent et obtinrent la permission de monter dans les tours de la cathédrale pour voir frapper les cloches de bois, qu'ils ne connaissaient pas encore.

A Liège, et dans d'autres villes du Nord, on substitue ces cloches aux cloches ordinaires pendant la Semaine Sainte ; elles produisent un bruit qui n'a rien de commun avec les crécelles employées à Paris et ailleurs. Or, tandis que les enfants examinaient avec un grand intérêt les pieux instruments, une solive pesant de 300 à 400 livres se détacha de la toiture et tomba sur la tête d'André qui fut renversé à terre sans connaissance. Le croyant mort, ses camarades se mirent à jeter des cris d'effroi. Le marguillier, qui avait accompagné les enfants, redescendit dans l'église en toute hâte, pour avertir un prêtre ; on courut aussi prévenir les parents du petit blessé et on remonta avec tout ce qui était nécessaire pour le secourir.

Au bout de quelques minutes, André revint à lui, il eut peine à reconnaître le lieu où il se trouvait, il ne se souvenait plus de ce qui lui était arrivé et regardait avec étonnement toutes les personnes présentes. Le marguillier lui montra alors le fardeau qu'il avait reçu sur la tête :

— Alors, dit l'enfant en y portant la main, puisque je ne suis pas mort, c'est que je serai toujours un bon chrétien, plus tard, un grand musicien.

Les assistants ne firent pas grande attention à ces paroles, croyant qu'elles étaient la suite de l'étourdissement causé par l'accident ; la mère seule du jeune garçon les remarqua, et le soir, lorsqu'elle fut en tête-à-tête avec son fils, elle lui en demanda l'explication. André la lui donna en toute simplicité.

— Je n'avais pas voulu vous le dire, hier, mère, ajouta-t-il, afin de ne pas vous causer de chagrin en vous parlant de ma mort ; mais, aujourd'hui je l'ai vue de bien près, et je crois que cet accident est une réponse du bon Dieu aux deux demandes que je lui avais adressées.

— Je le remercie de t'avoir conservé à ma tendresse, mon cher petit, répondit, la mère ; comme il faudra bien le servir, maintenant.

— Oh ! oui mère !

Cet événement eut une grande influence sur le caractère du jeune garçon ; il devint encore plus pieux et en même temps beaucoup plus sérieux. Sans perdre tout à fait la vivacité de l'enfance, il se montra moins gai, moins turbulent, et, chose étrange, à partir de ce jour, ses idées devinrent beaucoup plus nettes. Il avait eu le crâne légèrement enfoncé par la chute de la poutre, et la cavité qui s'y était produite subsista toute sa vie. Il y portait souvent la main et cela le faisait souvenir, dit-il, de ses devoirs envers Dieu. C'est lui-même qui a conté ces détails dans ses mémoires, car le petit André devint plus tard le célèbre compositeur Grétry, qui n'oublia jamais sa première Communion et resta toute sa vie un fervent chrétien.

*L'Étoile Noéliste*

## LES LIVRES

R. P. H. STANISLAS, prêtre des Frères de saint Vincent de Paul. *Questions ouvrières et sociales*. Brochures de 86 pages en vente au Patronage de Lévis, pour la somme de 25 sous. Pour la propagande on peut demander des conditions spéciales.

Cette brochure donne en quelques pages trop courtes un aperçu des différentes questions brûlantes au sujet du travail, du salaire, des rapports entre patrons et ouvriers etc. Ces idées sans être celles qui sont couramment émises, étant solidement appuyées sur les documents pontificaux, nous donnent des solutions justes et équitables de ces graves problèmes.

Nous souhaitons de voir cette brochure se répandre partout. Les prêtres y trouveront ce qui regarde les points les plus épineux des ques-

tions ouvrières, les patrons et les ouvriers y verront à la fois leurs devoirs et leurs droits; il n'est pas jusqu'aux hommes de loi qui pourront y lire un aperçu du contrat de travail, base des lois ouvrières, plus rationnel que celui qu'on voit dans le droit romain et le code napoléonien.

H. BOURASSA. *La langue gardienne de la foi*. Brochure de 86 pages publiée par la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble la *Sauvegarde*, Montréal. Prix : 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine.

Cette brochure contient le texte intégral de la conférence donnée par M. Bourassa, sous les auspices de l'*Action française* avec d'importantes pièces documentaires : une allocution de M. l'abbé Philippe Perrier, le texte latin et la version française de l'encyclique *Litteris apostolicis* aux évêques du Canada, les commentaires qu'ont faits de cette encyclique Mgr L.-A. Paquet et le R. P. Rouleau, O.P., ainsi qu'une consultation du R. P. Leduc.

C'est une brochure qu'il est fort utile d'avoir sous la main quand on veut traiter de cette importante question.

*Agenda ecclésiastique* pour l'an de grâce 1919 — 30e année. — Paris (P. Lethiellieux, éditeur, 10, rue Cassette). Prix : 2 francs 50.

Malgré les événements et les conditions désavantageuses, la Maison P. Lethiellieux a tenu encore cette année à publier son *Agenda Ecclésiastique*. Il est inutile d'en faire de longs éloges dans votre revue. Tous nos lecteurs ecclésiastiques connaissent ce petit livre où ils peuvent inscrire leurs intentions de messes, prendre des notes, où se trouvent les principales bénédictions du Rituel, les formules les plus usitées pour l'administration des sacrements, la liste de tous les actes du Saint-Siège, pendant l'année 1917-1918, etc. Ajoutons que l'*Agenda* renferme encore, comme par les années passées, de nombreuses indications bibliographiques qui rendront de précieux services à nos confrères dans le sacerdoce.

R. P. J. HARFIN, O.P. *Le Rosaire perpétuel*, ligue de prière à Marie pour les agonisants. Fall River (Imprimerie Gagnon & Cie). Brochure de 94 pages. Prix : 10 sous l'unité, aux bureaux du *Rosaire*, Couvent des Dominicains, St-Hyacinthe.

Voici une brochure qui rendra service à beaucoup d'âmes. Le Rosaire Perpétuel est aujourd'hui établi dans plusieurs paroisses de langue française au Canada et aux États-Unis. "Il nous a semblé, dit l'auteur, que certains renseignements sur cette dévotion ne pourraient être qu'utiles, voire même nécessaires, afin de donner un nouvel essor à sa bienfaisante expansion." Puisse la lecture de ces pages "augmenter le nombre de ces âmes vaillantes qui, de jour, de nuit surtout, s'imposent le sacrifice d'abandonner leur travail et de renoncer à une part bien légitime de repos, pour se tenir durant leur heure de garde, en prière aux pieds de Marie."

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### INSTRUCTION ET EDUCATION

L'instruction est à l'ordre du jour. Tout le monde en parle. Et le nombre est trop grand de ceux qui se décident, tirent des conclusions au petit bonheur, sans connaître les données premières et essentielles du problème. A Saint-Pascal, le 19 dernier, lors de la journée des Œuvres tenue en cette paroisse par les soins de l'Action Sociale Cat'olique, on a aussi parlé d'instruction. Avec verve et chaleur, M. Magnan a loué le rôle patriotique, éminemment éducateur de nos petites maîtresses d'écoles. Il a fait le tableau émouvant de l'état parfois voisin de la misère dans lequel vivent ces jeunes filles. Et il a dit combien leur dévouement toujours obscur, parfois si peu apprécié, est grand et sublime. C'est que la bonne maîtresse d'école ne se borne pas à montrer l'A B C, la grammaire, la géographie et l'arithmétique, elle enseigne aussi aux enfants ce qui doit être à la base de toute formation, la science de la prière. Et ainsi venant ensemble l'instruction et l'éducation, ces deux choses que l'on prend parfois l'une pour l'autre, mais pourtant si distinctes et si différentes à certains points de vue, réalisent cette affirmation de Pie IX : " Les écoles populaires sont principalement établies en vue de donner au peuple un enseignement religieux ", et elles évitent ce danger signalé par Léon XIII (*Militantis Ecclesiæ*) : " Il faut prendre garde que ce qui est essentiel, c'est-à-dire, la pratique de la piété chrétienne ne soit reléguée au second rang ; que tandis que les maîtres épèlent laborieusement le mot à mot de quelque science ennuyeuse, les jeunes gens n'aient aucun souci de cette véritable science dont le commencement est la crainte de Dieu."

A entendre certains parleurs, à lire certains journaux, on dirait que hors l'instruction, il n'y a plus ni grandeur, ni patriotisme, ni salut. Le *Star* du 25 dernier ne disait-il pas : " L'ignorance est une menace pour l'État. C'est, le fait est admis, la plus abondante source de vie illégale et vicieuse."

S. Paul avait bien écrit : *Pietas ad omnia utilis est*. Nos novateurs veulent changer cela. S. Paul s'est trompé, il faudrait écrire : " L'instruction seule sert à quelque chose, rien ne remplace ça !"

Pardon ! Bien des choses peuvent suppléer à l'instruction. Un jugement sain, une volonté vaillante et ferme, un cœur noble et généreux, une conscience droite et honnête assureront toujours à un homme sur cette terre, le respect et l'estime, et surtout dans l'éternité, terme nécessaire de toute existence humaine, la posses-

sion de Dieu. Sans doute l'instruction bien dirigée ne pourra faire qu'ajouter à ces excellentes qualités, mais l'instruction toute seule ne donnera jamais que des êtres mous, de nulle valeur, parfois dangereux et malfaisants. Qui ne connaît autour de lui des imbéciles instruits, même munis de diplômes ? de belles intelligences très ornées mais complètement au service d'ambitions égoïstes de cœurs gâtés, de consciences sans scrupules.

“ L'instruction ne suffira donc pas, si étendue, si variée soit-elle, pour assurer l'avenir heureux de vos fils. si vous négligez leur éducation ”, écrivait Léon XIII à ses diocésains quand il était encore archevêque de Pérouse.

Parlons d'instruction si nous le voulons, travaillons à en promouvoir les progrès, rien ne s'y oppose, mais rappelons, qu'elle n'entre que comme partie d'un ensemble, qui s'appelle l'éducation.

“ Il faut disait encore Léon XIII, dans cette lettre déjà citée, distinguer l'instruction de l'éducation et la simple culture intellectuelle de la formation morale, de la formation du cœur.”

“ Cultiver l'intelligence, sans prendre soin de la volonté et du cœur, c'est introduire dans l'âme une sorte de divorce, c'est rompre l'équilibre de l'ordre moral, c'est faire œuvre incomplète, inefficace, dangereuse.” (Mgr L.-A. Paquet).

Voilà pourquoi “ dans les écoles, la doctrine religieuse doit avoir le pas en tout ce qui touche soit l'éducation, soit l'enseignement, et dominer de telle sorte que les autres connaissances y soient considérées comme accessoires. (Pie IX, lettre à l'Archevêque de Fribourg, 14 juillet 1864).

Quand donc, il y a dans une paroisse — et c'est Dieu merci le cas pour plusieurs paroisses — des maîtresses d'écoles qui comprennent l'importance de leur tâche et qui savent se dévouer autant à faire l'éducation de leurs élèves qu'à orner leur esprit, il faut encourager les parents et les commissaires à ne reculer devant aucun sacrifice pour garder de si précieuses auxiliaires. Et M. Magnan l'a fort bien démontré en cette journée des Œuvres, l'autre dimanche, à Saint-Pascal.

Formons des générations instruites, c'est bien, c'est utile en un sens, c'est nécessaire. Mais voyons surtout à former des pères et des mères de familles à forte trempe morale et religieuse, c'est essentiel, c'est indispensable.

Ce qui manque aujourd'hui, à notre pays, ce ne sont pas des brasseurs d'affaires et des têtes munies de connaissances profanes, et utilitaires — nous en avons qui rivalisent avec les races voisines — ce qui manque, la plainte en vient de partout, c'est dans chaque paroisse une élite de catholiques parfaitement éclairée, c'est-à-dire des hommes vaillants qui connaissent assez le don

précieux de leur foi pour le protéger et le défendre contre les infiltrations de l'erreur; des catholiques assez au courant des gloires de l'Église pour se montrer fiers d'être ses enfants; assez aimants pour compatir en bons fils à ses épreuves et à ses douleurs, pour se réjouir de ses joies; assez éclairés pour découvrir les pièges de l'ennemi et pour s'opposer sans préoccupation de partisanerie politique à tout empiètement sur les droits de l'Église, à tout chambardement de notre système scolaire, enfin des hommes assez généreux pour sacrifier leur repos au bien de tous, dans les organisations sociales et religieuses.

Ah! vienne le jour où notre pays possèdera en plus grand nombre de tels catholiques, habitués dès leur enfance à comprendre le dévouement au bien comme un devoir, préservés par le travail des œuvres et de la formation personnelle, des douloureux naufrages qui engloutissent tant de belles intelligences, et alors, l'instruction complétant une telle éducation, nous aurons une classe dirigeante qui au lieu d'inquiéter, de nuire, de n'avoir en vue que des piastres à entasser, des titres à décrocher, des ambitions à satisfaire, fera revivre les jours glorieux d'autrefois, et nous verrons les hautes positions sociales tombées pour un certain nombre, aux mains de nullités dangereuses, revenir à de valeureux défenseurs de nos droits, à d'invincibles champions de l'Église.

Ces hommes sans doute, il appartient à nos familles, à nos écoles de les préparer, à nos collèges d'en accentuer la formation, à notre clergé paroissial de savoir les utiliser.

Dès maintenant, il importe cependant que partout se lèvent autour de nos églises et de nos presbytères des groupements qui, soudant ensemble des bonnes volontés, donneront au curé des amis, des compagnons, des collaborateurs, d'actifs agents de toutes ses initiatives, dont le cœur brûlera de la passion du bien. La race de ces hommes n'est pas morte au sein de nos paroisses. Toutes en possèdent quelques-uns. "Sur les terres les plus ingrates, écrivait Mgr Gibier, l'évêque de Versailles, l'élite existe à l'état latent, mais il faut la chercher, la cultiver, la mettre en valeur."

Aussi n'avons-nous éprouvé aucune surprise de trouver sur la terre féconde de Saint-Pascal, réunis autour du curé, M. l'abbé Paré, un groupe de catholiques, faisant par la bouche de son président à Mgr Roy, cette encourageante déclaration:

"Nous vous donnons l'assurance que nous nous mettrons à votre entière disposition pour contribuer au développement des œuvres sociales dans notre paroisse."

Ce sont des espérances qui nous n'en doutons pas seront bientôt suivies de belles réalités.

ÉDOUARD-V. LAVERGNE, ptre.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

~~~~~

**CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00**

**Actif du Fonds de Pension le**  
**30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62**

~~~~~

| ANNÉES  | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF  |              |
|---------|----------|-------------------------|----------|--------|--------------|
| 31 déc  | 1909     | 45                      | 1,880    | 5,205  | \$ 16,461.94 |
| 31 "    | 1911     | 224                     | 14,228   | 30,910 | 170,670.80   |
| 31 "    | 1913     | 349                     | 24,492   | 47,957 | 423,745.31   |
| 31 "    | 1915     | 455                     | 32,155   | 61,468 | 772,698.99   |
| 31 "    | 1917     | 530                     | 38,872   | 74,347 | 1,231,078.97 |
| 30 juin | 1918     | 555                     | 39,910   | 75,540 | 1,344,152.62 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses nè sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

FERBLANTIER  
- PLOMBIER -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest      MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frece non. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée  
scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5503

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acaïou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisoria, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valise, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**RIOUX & PETTIGREW**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.